

L'honorable M. FORKE: Honorables collègues, j'aimerais à dire quelques mots à ce sujet, parce qu'il m'est familier. Il y a une chose que l'on a oubliée en discutant cette question et c'est la somme considérable de richesses nouvelles créée par ces soldats-colons. Ils ont produit d'immenses quantités de blé et élevé un nombre considérable d'animaux de toutes espèces. Nous ne devons pas oublier que si un grand nombre de colons n'ont pas réussi personnellement, ils ont quand même créé cette richesse. Nous devons également tenir compte du fait que dans tous les districts où des soldats-colons ont échoué, d'autres cultivateurs n'ont pas mieux réussi. Il faut aussi se rappeler que les soldats furent lancés dans ce projet au lendemain de la guerre. Un grand nombre d'entre eux souffraient encore des fatigues et de l'énervement des champs de bataille; ils étaient épuisés et las et ils ont trouvé sur la ferme le repos et le calme qui leur étaient nécessaires. Ensuite, une grande partie de ces anciens soldats sont encore sur les terres. Quand l'on tient compte de tous ces faits, l'on découvre que l'aventure n'a pas été un aussi grand fiasco après tout. Les cultivateurs de l'Ouest du Canada ont aujourd'hui toutes les peines à réussir et la plus grande partie des soldats-colons sont allés dans l'Ouest. L'établissement des soldats sur les terres a coûté très cher au pays, mais nous leur devons quelque chose et nous avions au moins l'obligation de leur offrir une chance de succès. Quelques-uns ont échoué, mais cela était inévitable, et l'on ne devrait blâmer aucun gouvernement à ce sujet. On a fait des efforts considérables et généreux pour les aider, mais un certain nombre se sont butés à des difficultés insurmontables. En établissant les soldats sur les terres, on s'est trouvé à les absorber à une époque où il fallait leur trouver une occupation utile.

L'article de ce bill qui a trait aux taxes est excellent. On aurait évité bien des difficultés quand j'étais à la tête de ce ministère, si j'avais eu le pouvoir que l'on accorde maintenant relativement aux taxes municipales. A cette époque, nous avons employé, quand c'était possible, les versements des soldats au paiement des taxes.

Il est vrai que l'établissement des soldats nous a causé des pertes considérables, mais c'était l'un des meilleurs plans que nous pouvions adopter au lendemain de la guerre.

L'honorable A.-B. GILLIS: Honorables sénateurs, j'ai toujours porté un grand intérêt à l'établissement des soldats. Tout près de ma résidence, on a acheté une partie d'une réserve indienne, ayant une superficie de neuf

L'hon. M. DANDURAND.

milles par trois environ et l'on y a établi quarante anciens soldats. A l'exception de deux, tous ont réussi et sont aujourd'hui assez prospères. C'est là, je pense, une moyenne de succès très élevée. Naturellement, il y a eu un grand nombre d'insuccès, mais quand le plan a été adopté, le prix des terres était trop élevé, de même que le prix des instruments aratoires et de tout ce que l'on a acheté. Plus tard, le Gouvernement a dû consentir des réductions à cause de ce fait. Le plan de l'établissement des soldats était le seul pratique à cette époque. Ce fut une grande entreprise dont le mérite revient surtout au très honorable leader de la Chambre (le très honorable M. Meighen). Un grand nombre de ces soldats ne connaissaient rien de la culture des terres et on ne pouvait espérer qu'ils réussiraient. Cependant, tout considéré, on peut dire que les soldats établis sous l'empire de cette loi ont eu autant de succès qu'un grand nombre de nos cultivateurs d'expérience. Je suis heureux de voir que l'on présente ce bill pour régler la question des taxes.

Le très honorable M. MEIGHEN: Honorables sénateurs, je dois exprimer ma haute appréciation des remarques des deux honorables préopinants. Je n'aurais su mieux exprimer mes propres sentiments sur la question de l'établissement des soldats que ne l'ont fait l'honorable représentant de Brandon (l'honorable M. Forke) et l'honorable sénateur de Saskatchewan (l'honorable M. Gillis).

Il est vrai que le crépuscule arrive sans que les espérances de l'aube se soient réalisées complètement. Mais pendant ces années pénibles, l'on a pris soin de plusieurs milliers d'hommes qui autrement auraient eu une existence malheureuse. C'est là un résultat précieux. En deuxième lieu, le pourcentage des insuccès n'est pas plus élevé, je pense, que chez les cultivateurs de l'Ouest, en général, pendant la même période. Seuls les hommes les plus exceptionnellement doués ont pu réussir depuis quatre ans.

Troisièmement, l'administration de l'établissement des soldats a été sans reproche depuis le début et pourtant, son genre de travail l'exposait grandement au scandale. Quand ces soldats sont revenus d'outre-mer, le prix des terres était très élevé. A cette époque, nous ne nous en rendions pas compte. Nous savions que les valeurs avaient augmenté, mais le revenu des terres était proportionnellement aussi élevé, ou presque. Nous ne pouvions dire aux soldats: "Attendez. Le prix des terres va baisser". Les honorables sénateurs comprendront facilement dans quelle situation le Gouvernement se serait placé s'il avait agi de cette manière. En premier lieu,